

Communiqué de presse

ONE OCEAN SUMMIT – LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN DÉCARBONANT LE TRANSPORT MARITIME

Publié le 11/02/2022

Le vendredi 11 février 2022 à Brest lors du Sommet international de l’Océan de nombreux engagements en faveur de la décarbonation du transport maritime ont été pris devant le Président de la République, notamment avec le verdissement du transport maritime en Méditerranée et la mise en place d’un label européen pour un engagement écologique des armateurs.

Si les écosystèmes marins et les zones côtières seront fortement affectés par le changement climatique, l’océan est également un espace de solutions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et préparer la nouvelle économie de neutralité carbone. En ce sens, le président de la République française a formulé plusieurs annonces au Sommet de Brest pour accélérer la décarbonation du transport maritime et permettre au secteur de s’engager vers la neutralité carbone.

1. La mise en place du label Green Marine Europe

Porté par la fondation Surfrider Europe, en association avec le Ministère de la Mer et *Armateurs de France*, le Label Green Marine Europe a été lancé à l’échelle européenne vendredi 11 février en présence de la ministre de la Mer Annick Girardin.

Ce label engage les armateurs européens à proposer une performance environnementale allant au-delà du cadre législatif actuel et prendre de l’avance sur la transition écologique. Il s’appuie sur 8 critères : le bruit sous-marin, les émissions atmosphériques polluantes, les émissions de gaz à effet de serre, les espèces aquatiques invasives, la gestion des matières résiduelles, les rejets huileux, et le recyclage des navires.

Ce sont ainsi 22 armateurs européens, labélisés ou candidats au label, qui ont la volonté de s’engager dans la lutte contre le réchauffement climatique et la décarbonation du transport maritime.

Par ailleurs, les 4 plus grands armateurs européens, MAERSK, MSC, CMA-CGM et Hapag lloyd, représentant 55% du transport mondial de conteneurs dans le monde, se sont également réunis pour réaffirmer leur engagement vers la décarbonation du transport maritime.

2. Pour un verdissement du transport maritime en Méditerranée

Les Etats Méditerranéens portent ensemble, dans le cadre de l’Organisation maritime internationale (OMI), des mesures pour une réduction de l’impact du transport maritime en mer Méditerranée.

Une de ces mesures porte sur la création d'une zone à faible émissions de soufre en Méditerranée, dites zone SECA, pour une réduction des pollutions atmosphériques. Les Etats Méditerranéens (*Albanie, Algérie, Chypre, Croatie, Bosnie & Herzégovine, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monténégro, Monaco, Slovénie, Espagne, Syrie, Tunisie, Turquie*) et l'Union européenne ont en effet signé, lors de la Convention de Barcelone en décembre 2021, un accord général pour la création d'une zone SECA. Cette zone devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025 et couvrira l'ensemble de la Méditerranée, de Gibraltar à l'entrée du Canal de Suez. Cet accord intervient après un long travail de négociation et a été soumis à l'OMI le 4 février dernier afin d'être étudié lors du 78^{ème} Comité pour la protection du milieu marin prévu en juin 2022.

Des États méditerranéens portent également le projet de créer une Zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) dont l'objectif est de définir des mesures afin d'éviter les collisions entre navires et cétacés. Initié par la France, ce projet est devenu commun avec l'Espagne, l'Italie et Monaco, et sera soumis à l'OMI en décembre 2022.

3. Vers un navire zéro émission

Lors de la COP 26 de Glasgow, la « *Clydebank declaration for green shipping corridors* » a été signée par 22 pays dont la France. Cette déclaration prévoit que les Etats s'engagent progressivement à mettre en place des corridors verts, c'est-à-dire des lignes maritimes opérés par des navires zéro émission.

Le Cluster Maritime Français et de nombreux acteurs concernés (énergéticiens, industriels, armateurs) ont confirmé lors du One Ocean Summit leur implication pour l'atteinte de ces objectifs dans le cadre de ses travaux autour de la Coalition pour la Transition écoénergétique du Maritime (T2EM).

Cette initiative visant à fédérer les acteurs du transport maritime autour d'objectifs et de projets industriels communs permet d'entretenir une dynamique essentielle au niveau national et européen, et doit être encouragée.

L'Etat avec les divers outils et guichets d'appui à l'innovation va continuer d'appuyer cette démarche et sa feuille de route « Navires et ports 0 émissions » pour accélérer l'émergence de projets concrets, innovants et bas carbone.

Les engagements du Président de la République Emmanuel Macron, dans le cadre du One Ocean Summit, marquent la volonté d'aller plus loin dans la transition écologique du transport maritime en réduisant son impact environnemental. Un pas de plus vers la réalisation de l'objectif de neutralité carbone fixé à l'horizon 2050.



La réduction des émissions de gaz à effet de serre compte bien sûr parmi les préoccupations majeures du transport maritime dans la lutte contre le changement climatique. Grâce aux innovations dans la technologie des matériaux, à l'architecture navale, aux logiciels de routage météorologique, à toutes les innovations très souvent venues du monde de la course au large, des solutions nouvelles émergent. Que ce soit grâce au label Green Marine Europe ou aux nombreux engagements des Etats méditerranéens, des solutions nouvelles émergent. Le transport de marchandise à la voile, ou appuyé par d'autres systèmes exploitant l'énergie du vent, va rapidement devenir une évidence pour tenir les objectifs de décarbonation de l'économie. Je salue le magnifique esprit d'entreprise de passionnés, qui sont en même temps des réalistes préparant la réalité de demain. Il y a encore 10 ans, c'était du folklore, il y a 5 ans, de l'artisanat, aujourd'hui c'est une industrie, que l'Etat a soutenu avec le Fontenoy du maritime a qui débouché sur des mesures concrètes d'aide à la mise en place de techniques de propulsion par le vent sur les navires.

Annick Girardin, ministre de la Mer